



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

RÉHABILITATION DU FORT FOUCAULT -
APPROBATION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

RÉHABILITATION DU FORT FOUCAULT - APPROBATION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par décision L 2122-22 n° 20100044, enregistrée en Préfecture le 8 mars 2010, le forfait définitif de la maîtrise d'œuvre, confiée au Cabinet d'études BME à Chauray, a été fixé.

Dans le cadre de la procédure MAPA, la Commission Marchés, réunie le 20 mai 2010, a formulé un avis sur le choix des attributaires.

En l'absence d'offre pour le lot n° 2 *Menuiseries extérieures bois – Serrurerie*, il convient de déclarer le lot infructueux et conformément aux dispositions des articles 59 – III et 27 – III du Code des Marchés publics, il est proposé de relancer une nouvelle consultation pour ce lot en procédure adaptée à consultation restreinte.

Les crédits correspondants seront imputés au Chapitre 32005003 – sous-fonction 3241 – compte 2313.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés pour chaque lot précisé dans l'annexe I ci-jointe ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à relancer une nouvelle consultation pour le lot n° 2 en procédure adaptée à consultation restreinte.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT